

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 20 Octobre

## Nouvelles politiques

### Élection sénatoriale

CANTAL

M. Baduel, républicain, élu..... 339 voix  
M. Mirande, républicain..... 226 —  
Il s'agissait de remplacer M. J. Cabanes, républicain, décédé.

### Les fêtes de Brest

Brest, 18 octobre.

L'Élan est rentré à Brest cette nuit. Ni la préfecture maritime, ni l'amiral Gervais n'ont été avisés officiellement de l'arrivée des frégates russes. Il n'y aura donc pas de réception officielle, mais un simple échange de politesses. Beaucoup de fenêtres sont garnies de drapeaux russes et français. Les bâtiments du port du commerce sont pavés.

Cherbourg, 18 octobre.

Le cuirassé russe *Dimitri-Donski* est arrivé ce matin à Cherbourg et a échangé avec la place les saluts d'usage.

### A Madagascar

M. Bompard, ministre résident de France à Madagascar, va rentrer en France en congé, pour rétablir sa santé un peu compromise par un long séjour à Tananarive. M. Bompard partira dans les premiers jours de novembre prochain.

L'interim de la résidence sera fait par M. Lacoste, résident à Tamatave. M. Lacoste achèvera les négociations pour le règlement de l'affaire de l'exéquat aux consuls étrangers, pour laquelle on prévoit d'ailleurs, dès maintenant, une solution satisfaisante. A propos de cette affaire, nous pouvons annoncer que le gouvernement des États-Unis a donné à son consul à Tananarive des instructions pour l'inviter à conformer sa conduite à l'état de choses résultant du protectorat français à Madagascar et à passer par l'intermédiaire du ministre résident de France, comme l'Angleterre et l'Allemagne le font.

### L'emprunt russe

M. Poubelle, préfet de la Seine, vient de recevoir de M. E. Hoskier, banquier un des promoteurs de l'emprunt russe, cette lettre accompagnée d'une chèque de 10,000 fr. :

» Monsieur le préfet, à l'occasion du succès éclatant de la souscription en France à l'emprunt russe, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la

somme de fr. 10,000 (dix mille francs) pour les pauvres de Paris. »

St-Petersbourg, 18 octobre.

Le *Nouveau Temps* constate que le succès de l'emprunt russe est dû exclusivement aux capitaux français. Il est à remarquer que plus de la moitié de la somme souscrite appartient à de petits capitalistes et à des rentiers.

D'après les renseignements officiels, l'emprunt russe a été couvert sept fois et demie.

La France est représentée dans ce total pour plus de sept fois ; l'Angleterre a souscrit seulement 12,300 titres ; la Russie, 218,000 ; Amsterdam, 57,000 ; Copenhague, 6,000.

On a souscrit au Crédit foncier seul 2,350,000 obligations et au Crédit lyonnais, 1,415,000.

Le baron de Hirsch est un des plus gros souscripteurs de l'emprunt russe.

On cite encore, parmi les gros souscripteurs, M. Chauchard, l'ancien directeur des grands magasins du Louvre, dont la souscription dépasserait, dit-on, dix millions.

### La neutralité de la Belgique

Un rédacteur du *Gaulois* ayant obtenu audience du roi Léopold, celui-ci lui a fait, sur la neutralité de la Belgique, une longue déclaration dont voici un extrait :

« Notre qualité de neutres, qui cependant fait notre force, nous défend expressément de prendre parti pour l'une ou l'autre puissance de l'Europe. Notre royaume jouit de la plus grande indépendance ; l'envahissement de notre territoire sera une violation dont je crois que ne voudra se charger aucun de nos voisins. Dans ces conditions pourquoi nous lier à telle puissance ? Quel intérêt aurions-nous ? Aucun, absolument aucun. Alors, quel but serait le nôtre ? Pourquoi bénévolement exposer notre pays aux balles ennemies ? Pourquoi risquer de perdre notre neutralité, pour l'obtention de laquelle tant de sang fut versé en 1830 ? »

### Un traité

La lettre du député Hoeffel, déclarant que la population d'Alsace-Lorraine ne peut plus entendre parler de la France, soulève une indignation générale, surtout dans la circonscription de Savergne, qui l'a élu au Reichstag. Cet Hoeffel est généralement considéré comme une espèce d'illuminé et jouit de peu d'estime.

Aucun candidat ne s'étant présenté aux dernières élections dans l'arrondissement de Savergne l'un des plus patriotiques et des plus français de l'Alsace, le prince de Hohenlohe fit lancer la

candidature d'Hoeffel, qui se présentait comme candidat alsacien et fut élu.

Il est certain que sa trahison ne lui sera pas pardonnée par ses concitoyens. On dit ici que le député Pétri lui-même n'aurait pas osé écrire ce que vient de publier Hoeffel dans la *Strassburger Post*, l'organe en Alsace du gouvernement allemand.

### Un nouveau volcan

Rome, 19 octobre.

Le bureau central météorologique a reçu de l'île de Pantelleria un télégramme annonçant qu'à trois kilomètres de l'île, dans la direction de l'ouest, la mer s'est soulevée impétueusement. Des colonnes de fumée ont apparu et des secousses ont été ressenties. Sur mer, on remarque une traînée d'environ un kilomètre du sud au nord, avec une éruption continue de blocs de pierre et de fumée, accompagnée de grondements souterrains. Une bande de terre a surgi près de l'île et s'allonge dans la direction du nord. L'éruption s'étend toujours, le volcan vomit des blocs de pierre à une hauteur considérable.

### Le testament de Boulanger

Mlle Mathilde Griffith, la cousine et légataire universelle de Boulanger, est à Paris en ce moment. Elle a écrit la lettre suivante au *Figaro* :

« Jeudi, 15 octobre 1891.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Permettez-moi d'avoir recours à votre obligeance pour la rectification de quelques erreurs qui se sont glissées dans l'article de M. Chincholle intitulé : « Le testament de Bruxelles. »

» 1<sup>o</sup> Je ne suis pas la nièce du général Boulanger, mais sa cousine germaine.

» 2<sup>o</sup> Dès le lendemain de la mort du général, son notaire, M<sup>e</sup> Lecoq, a été chargé d'écrire à Mme Boulanger et à ses filles pour les aviser du testament.

» 3<sup>o</sup> Ce testament ne contient pas la phrase citée entre guillemets : « Je somme mes enfants de respecter ma volonté, si elles veulent que je leur pardonne le mal qu'elles m'ont fait. »

» La teneur exacte du texte, sur ce point, est absolument différente. La voici : « J'espère que mes deux filles auront la pudeur de ne pas faire appel à moi pour s'opposer à mes volontés dernières, puisqu'elles sont riches par leur mère. C'est dans ce seul espoir que je puis oublier et leur pardonner. »

Recevez monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

» Mathilde GRIFFITH. »

avait supporter un tel régime.

Justement, le gérant la prit à part. Elle pensa que c'était pour la complimenter, car elle avait conscience d'avoir travaillé de son mieux. Grande fut sa stupeur quand elle l'entendit murmurer d'un air mécontent :

— Vous savez, ma fille, ce n'est pas ça du tout !

— Comment ! dit-elle inquiète, aurai-je commis quelque maladresse ?

— Non, mais il faut imiter vos compagnes... Vous ne buvez pas !... Depuis que vous êtes entrée ici, je vous ai bien observée et j'ai remarqué que vous n'avez pas trouvé le moyen de vous faire payer un petit verre de n'importe quoi...

— Je suis naturellement très sobre.

— Très sobre ! une servante de brasserie ! Ah ! ah ! ah ! voilà, par exemple, une excellente plaisanterie ! Rien que sur cet aveu-là, je vous aurais déjà renvoyée sans la recommandation de Mademoiselle Catherine, savez-vous ! Enfin, attendons le patron... nous verrons s'il s'accommodera de votre sobriété.

Pendant cette courte conversation entre Rosa et le gérant, le maudit Anglais n'était pas resté inoccupé à sa table. Après avoir achevé son déjeuner, il s'était mis à causer avec ses voisins et, en deux mots, les avait renseignés sur la nouvelle servante.

— Une Alsacienne !... dit-il, une patriote acharnée !... que diable vient-elle faire ici ?

Pourquoi mettait-il ce soin à étaler les sentiments français de la jeune fille ! Tout simplement parce que, fidèle à son système ordinaire qui était de chercher toujours à brouiller les cartes, il

On remarquera que la rectification de Mlle Griffith aggrave la sommation de Boulanger à ses filles. Il les rappelle à la pudeur. Or, le crime de Mlle Boulanger envers leur père était, on s'en souvient, d'avoir refusé de vivre sous le même toit que Mme de Bonnemain.

Mlle Mathilde Griffith a dit à un rédacteur du *Gaulois* que Mme Boulanger mère, ignore encore la mort de son fils qu'elle croit toujours en voyage. Elle a ajouté, quant au portrait du général, à l'épée, etc., qu'elle ne demande pas mieux que de donner aux filles de Boulanger les souvenirs qu'elle peut désirer.

Le *Figaro* raconte qu'un Russe, M. A. B..., admirateur de Boulanger, lui proposait en août dernier, de faire revivre sa popularité dans la presse russe. Ce Russe qui connaissait bien la France et l'esprit français semble-t-il, disait judicieusement dans sa lettre : « Un effet par ricochet se reproduirait en France. Tout ce qui vient de Russie trouve en France un bon accueil. »

Nous étions donc menacés d'avoir un boulangisme, retour de Russie.

Boulanger accepta en principe cette proposition. Il écrivait, le 29 août 1891, à M. A. B..., confidentiellement, sur l'esprit de la presse russe.

Le 20 septembre dernier, dix jours avant sa mort, Boulanger écrivait encore :

« L'idée que vous m'avez proposée est excellente et ce n'est que par ce moyen qu'on pourra faire revivre ma cause. Ce procédé, très simple, fera plus que ne pourraient croire mes amis. J'ai des amis dans la presse russe. L'essentiel est de bien préparer le programme de cette campagne avant de se mettre en route.

» De plus, ce qui en ce moment, me paraît très favorable, c'est cet esprit guerrier qui règne en Russie. Il y a matière à l'utiliser à ma cause. Je consulterai Rochefort et il faudra se décider à donner cette impulsion. »

Un de nos confrères publiait dimanche le testament privé de Boulanger.

Ce document, très long, n'est ni plus intéressant, ni plus digne que le testament politique du suicidé d'Ixelles. En voici la conclusion :

« Je ne laisse aucune dette. Tous les reçus des dépenses que j'ai faites depuis mon arrivée à Bruxelles sont sous une presse-papier, dans mon bureau.

Je désire être inhumé — ceci est ma volonté formelle — dans le caveau que j'ai fait construire au cimetière d'Ixelles pour ma chère Marguerite, juste au-dessus de la case occupée par elle, et jamais, sous aucun prétexte, qui que ce soit ne

espérait donner naissance à des discussions scandaleuses.

— Pendant que les Français et les Allemands se disputent, pensait-il, un bon Anglais rit dans sa barbe ; fasse le ciel que ces deux peuples s'entredévorent pour la plus grande gloire et surtout pour la satisfaction des intérêts de la nation britannique.

On le voit, si ce personnage louche entonnait en public le *Ça ira* ou la *Carmagnole* faisant chorus avec ses prétendus amis, les anarchistes, dans son for intérieur, un seul air avait le don de charmer son âme, c'était le *God save the queen* !

Ses excitations produisirent rapidement l'effet qu'il en attendait. Les *Mangeurs de Français* se montrèrent plus violents, plus grossiers que jamais à l'égard de nos compatriotes assez simples pour les employer.

Ils ressassaient toutes les vieilles injures, toutes les anciennes rodomontades contre l'ennemi héréditaire.

Ces preux, ces vaillants nageaient dans la joie. N'y avait-il pas auprès d'eux une pauvre fille sans défense qu'ils humiliaient dans toutes ses croyances, qu'ils torturaient dans toutes ses convictions ? N'était-ce pas une entreprise digne d'eux !

Ah ! si, au lieu de cette frêle créature aux mains mignonnes, ils se fussent trouvés en présence d'un robuste gars armé de deux poings solides, peut-être eussent-ils mis une sourdine à l'expression de leurs sentiments gallophobes ! Mais dans l'état, ils jubilaient d'autant plus qu'ils apercevaient des larmes dans les yeux de la pauvre enfant. Les pleurs d'un ennemi étaient toujours agréables à ces cœurs généreux, il eurent

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 60

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XIV

DÉSÉPOIR

Catherine l'entraîna à quelques pas plus loin et lui parla à l'oreille. Elle revint ensuite avec lui vers Rosa et lui apprit qu'elle était admise, nouvelle que le gérant confirma en ces termes :

— Mademoiselle, il nous manquait justement quelqu'un pour le service ; comme il est dans mes attributions de recruter le personnel, vous pouvez entrer immédiatement en fonctions, si bon vous semble.

— Je vous remercie de votre bon vouloir, fit la jeune fille avec son aménité habituelle, et quant à vous, Catherine, je vous suis bien reconnaissante de vous être ainsi dérangée pour moi.

La Prussienne eut un sourire étrange.

— Il y avait longtemps, dit-elle avec un accent énigmatique, que je cherchais à faire quelque chose pour vous... Adieu, ma chère... et bonne chance...



devra être inhumé dans la case supérieure. Je veux dormir mon dernier sommeil tranquille auprès de celle qui m'a été si dévouée de corps et d'âme, et qui, pendant sa vie, n'a été récompensée de son sublime dévouement que par l'injure et la calomnie.

Je demande que l'on place dans mon cercueil, lequel devra autant que possible être semblable à celui de mon aimée Marguerite, un portrait d'elle et une mèche de ses cheveux que j'aurai sur moi au moment de ma mort. Sur la pierre tombale, au-dessous de l'inscription : « A ma chère Marguerite », avec les mêmes caractères et avec la même disposition d'écriture, on devra inscrire ces quelques mots : « Georges, 20 avril 1837 — 30 septembre 1891. Ai-je bien pu vivre deux mois et demi sans toi. »

Je charge Alfred Dutens de veiller à l'exécution de mes dernières volontés, je l'en remercie par avance de tout mon cœur.

Fait et écrit en entier, de ma main, à Bruxelles, rue Montoyer, le 29 septembre 1891, veille de ma mort.

Général BOULANGER.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### LYCÉE GAMBETTA

M. Maurin, nommé à titre provisoire chargé de cours de lettres au lycée d'Albi, est nommé à titre provisoire chargé de cours de lettres au lycée de Cahors, emploi vacant.

### BOURSE DE RHÉTORIQUE

Notre compatriote, M. Grèzes Célestin, dont le père est serrurier, rue Nationale à Cahors, vient d'être nommé boursier de rhétorique supérieure au lycée de Toulouse.

### BOURSES DANS LES LYCÉES

Par décret, sont nommés élèves du gouvernement au lycée de Cahors :

Blanc, né le 29 mai 1880 à Dax; le père, commis des postes à Cahors; bourse d'externat.

Fréjaville, né le 30 novembre 1879 à Cajarc; le père, huissier à Cajarc; demi-bourse.

Labro, né le 28 juin 1879 à Cahors; le père, concierge à la Banque de France, à Cahors; bourse d'externat.

Par décret, les jeunes filles dont les noms suivent sont nommées élèves du gouvernement au lycée de jeunes filles de Cahors :

Blanchard, née le 20 septembre 1880 à St-Flour; le père, chargé de cours au lycée Gambetta; bourse d'externat.

Galtier, née le 6 avril 1879 à Marsac (Tarn); le père, chef de station à Toirac (Lot), demi-bourse.

### ÉCOLE SPÉCIALE DE SAINT-CYR

M. Salat, neveu de M. Béral, vient d'être admis à l'École spéciale militaire de St-Cyr.

### LE 207<sup>e</sup> DE LIGNE

Hier, à midi, dans la cour de la caserne Bessières, M. lieutenant-colonel Sage, a fait au 207<sup>e</sup> qu'il commanderait en qualité de colonel, en cas de guerre, la remise de son drapeau.

Le lieutenant-colonel s'est avancé au milieu

du carré des troupes et a prononcé l'allocution suivante :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« Le gouvernement de la République confie à votre bravoure la garde de ce drapeau. Gravez dans vos cœurs la belle devise inscrite sur cet étendard : Honneur et Patrie ! Si la France a besoin de votre courage, vous saurez conduire à la victoire le drapeau du 207<sup>e</sup>. »

Le 207<sup>e</sup> de ligne formé par les 2 bataillons du 131<sup>e</sup> territorial et le 4<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne, feront des manœuvres de garnison, les 21 et 22 courant, dans les environs de Lalbenque.

M. le général de brigade Combarieu assistera à ces manœuvres et passera l'inspection des troupes.

### L'APPEL DE LA CLASSE

Aux termes d'une décision ministérielle, les jeunes soldats de la classe 1890 seront appelés à l'activité aux dates suivantes : l'armée de terre les 10, 12 et 14 novembre; les hommes appelés pour un an, y compris le contingent algérien, seront convoqués le 10 novembre, les hommes de trois ans et les ajournés de la classe 1889 seront convoqués le 12 novembre pour les divisions paires et le 14 pour les divisions impaires.

Les jeunes soldats de l'armée de mer seront appelés à l'activité le 10 novembre.

### CHAMPIONNAT DU LOT

C'est dimanche matin qu'a été couru, comme nous l'avions annoncé, le championnat du Lot. Cinq vélocipédistes s'étaient présentés, tous ont accompli le trajet en moins de 2 h. 20, limite qui avait été fixée.

Malgré un arrêt de près de 10 minutes occasionné par une légère indisposition, M. Sirven a fait le trajet de 50 kil. en 1 h. 55 m. 45. Il a été déclaré champion du Lot. Nos félicitations au jeune coureur cadurcien qui promet et tient encore plus. M. Bailly vient avec un retard de 10 minutes sur le premier, soit 50 k. en 2 h. 05. Enfin MM. Cazes, 2 h. 11; Planavergne, 2 h. 14 58 et Caniac 2 h. 19, 53.

C'est un beau résultat qui prouve combien l'exercice de la pédale est en honneur dans le Lot.

### BELLES ACTIONS

Le préfet du Lot vient d'accorder un témoignage officiel de satisfaction et une gratification de 30 fr. au sieur Saint-Martin, tailleur d'habits à Saint-Martin-Labouval, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve, en sauvant deux femmes qui étaient en danger de se noyer dans la rivière du Lot.

Un témoignage de satisfaction est accordé au sieur Antoine Leverau, propriétaire à Livernon, qui a fait preuve de courage et de dévouement en abattant un taureau emporté, le mercredi 30 septembre 1891.

### A QUAND LA POSE DU BEC DE GAZ

On nous écrit :

« A la suite d'une demande formulée par divers habitants de la rue des Capucins (partie comprise entre la rue de la Banque et l'avenue de la Gare), le conseil municipal, adoptant les conclusions de la commission chargée d'examiner cette demande, vota, il y a bientôt un an, l'établissement d'un bec de gaz destiné à éclairer la partie de la rue longeant l'atelier de M. Auzi, serrurier, qui est dans l'obscurité la plus complète. Or, il n'a encore rien été fait.

prête à renouveler sa protestation, et poussa un cri d'effroi en reconnaissant Frédéric Treiber.

Le petit Bavarrois avait rencontré Catherine en venant. La vue de Rosa ne lui causa donc aucune surprise.

Mis rapidement au courant par le gérant de ce qui s'était passé, il lui dit :

— Laissez cette malheureuse fille.

Elle tomba sur un siège, épuisée, n'ayant plus la force de se sauver, folle de honte, ne voyant devant elle plus rien autour d'elle !

Frédéric se dirigea vers les Allemands qui étaient restés debout, très animés, et leur demanda poliment pardon au nom de la servante, qu'il promit de mettre à la raison. Il eut un clignement d'yeux significatif et affirma que « ces Messieurs recevraient toutes les satisfactions désirables ». Puis, quand il eut ainsi un peu calmé ses clients, il revint à Rosa.

— Venez avec moi, Mademoiselle, fit-il d'un ton glacial.

Elle le suivit passivement, s'attendant à être renvoyée sur l'heure, mais voulant, avant de partir, lui montrer son mépris. Il la fit entrer dans la petite pièce où, quelques mois auparavant, il avait eu avec Catherine l'entretien que nous avons rapporté.

— Asseyez-vous, lui dit-il avec une douceur qui l'étonna.

Elle n'obéit pas à son invitation et resta droite, frémissante.

Un instant ils se regardèrent sans prononcer une parole. Enfin il la tenait donc, cette orgueilleuse fille !... elle avait été outragée chez lui et pour comble d'humiliation, il allait, s'il le vou-

« Nous ignorons les motifs de cet ajournement que nous voulons attribuer à une simple négligence. Quoi qu'il en soit, nous nous permettons de signaler ce fait à la bienveillante attention de M. le maire qui voudra bien, nous en sommes convaincus, donner les ordres nécessaires pour que la décision du conseil municipal reçoive son exécution à bref délai.

» Un groupe d'habitants de la rue des Capucins. »

### ACCIDENT

Samedi, vers cinq heures du soir, un camionneur au service de M. Cayla, entrepreneur, conduisait au faubourg Labarre, une voiture chargée de meubles. Pendant le trajet, le conducteur, voyant un meuble mal assujéti, voulut arranger ce meuble; malheureusement un faux mouvement le fit tomber, et une roue de devant du lourd véhicule, lui passa sur les jambes.

Les témoins de cet accident se précipitèrent, mais l'homme se relevait lui-même, et, après avoir fait quelques pas, constatait, à la grande stupéfaction de tous, qu'il n'avait rien de brisé, et que ses jambes étaient intactes.

Un cordial remit tout à fait le camionneur qui un quart d'heure après, continuait son service.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### Fête de la Toussaint

Extension de la durée des Billets aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint les billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les billets de même nature délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

### FOIRE DE CAHORS

La foire du 17 octobre a été assez importante, il s'est traité pas mal d'affaires sur les divers marchés, sauf cependant sur celui des bœufs qui n'était pas bien garni.

Bœufs. — 56 paires environ ont été amenés; quelques paires ont été vendues au cours des derniers marchés.

Les gras ont fait complètement défaut.

Porcs. — 350 petits porcs ont été amenés; ils étaient très recherchés à des prix variant entre 16 et 40 fr. la pièce selon grosseur et qualité.

Moutons. — Moutons ou brebis amenés : 1400 environ, les gras se sont vendus à raison de 0,65 à 0,85 le kilo, poids vif. Le cours des brebis pour l'élevage se maintient, mais il n'est pas en hausse.

Halle. — Blé en vente : 225 hectolitres, vendus 200 environ à 20 francs 25 l'hectolitre. Mais en vente 225 hectolitres, le nouveau a été vendu à raison de 9 fr. 40 l'hectolitre et celui de l'année dernière 14 fr. 25; les pommes de terre 2 fr. 25 les 80 litres.

Les volailles grasses de 0,65 à 0,70 la livre.

Les châtaignes 6,50 les 80 litres et les œufs 0,80 la douzaine.

### Bagnac

Dimanche dernier, MM. Antoine Frauciel,

marchand de bois, et Jacques Lavergne, sabotier à Figeac, s'étaient rendus à Bagnac pour s'y rencontrer avec MM. Landes, de Latronquière, aussi marchand de bois, et Péligny, propriétaire à Linac.

En route, ces deux derniers avaient cueilli quelques champignons, et, en arrivant à Bagnac, les avaient remis à l'aubergiste avec prière de les faire cuire.

Après le dîner, tous quatre ressentirent des tiraillements dans l'estomac. Lavergne tomba presque évanoui sur le chemin dit de Magnac. Frauciel lui-même s'affaissa sur le chemin de la Gare.

Un contre-poison, administré sans retard, les a sauvés tous les quatre.

### Figeac

La foire du 15 octobre a été très belle; tous les divers marchés étaient largement approvisionnés.

Au foirail. — Les bœufs gras se sont maintenus aux cours des foires précédentes. Les moutons gras ont valu 75 et 80 c. le kilo; les cochons gras se sont vendus de 45 à 50 fr. les 50 kilos, selon qualité.

A la halle aux grains. — 300 hectolitres de blé ont été livrés de 18 fr. 75 jusqu'à 20 fr. l'hectolitre selon qualité. L'avoine a valu 7 fr. et le maïs 17 fr. 50 l'hectolitre.

Le marché des châtaignes a été très animé. Les moyennes se sont vendues 7 fr. 50 et la qualité extra (les savoyes), 10 fr. l'hectolitre.

Au marché de la volaille les cours ont été les mêmes à l'exception des volailles grasses sur lesquelles il y a une diminution sensible.

On pouvait acheter à 45 et 50 c. le 1/2 kilo.

### Gramat

Vendredi, les employés des contributions indirectes, en tournée de service dans la commune de Lavergne, ont été victimes d'un accident qui, heureusement pour eux, n'aura pas de suites graves.

Le cheval attelé à leur voiture, ayant pris subitement peur, quitta rapidement la grande route pour se lancer dans un chemin de traverse.

A l'angle des jonctions des chemins se trouvait une croix. La voiture heurta si violemment le piédestal qu'elle se brisa. Le cheval s'abattit et les deux employés furent projetés sur la croix.

Le receveur en a été quitte pour quelques égratignures; mais le commis principal, M. Demichel, a reçu quelques blessures qui le forceront à garder le lit plusieurs jours.

### Prayssac

La foire était belle au début, mais la pluie est venue entraver les transactions.

Les bœufs se vendaient aux cours des autres foires ainsi que les moutons; les porcs gras se vendaient de 45 à 48 fr. les 50 kil.

Les oies de 13 à 15 fr. la paire.

Les canards mulâtres de 6 à 7 fr. 50.

Les poules de 3,50 à 5 fr.

Les lapins de 0,25 à 0,30 la livre.

Le blé de 15 à 16 fr. les 4/5.

Le maïs de 6,50 à 8 fr.

### Monsempron

Très belle foire.

Les bœufs se vendaient de 500 à 900 fr. la paire. Les gras se sont vendus 35 fr. les 50 kil.

l'idée, dans leur satisfaction, de se livrer à un petit extra.

— Eh ! la fille ! cria l'un des plus exaltés, deux bouteilles de Montebello et six coupes !

Pourquoi six coupes, alors qu'ils n'étaient que cinq, en comptant Joë Wilkie ?

Elle le comprit aussitôt qu'elle eut apporté les objets demandés. L'amphitryon remplit les six coupes et lui en offrit une.

— Je vous remercie, répondit-elle avec une politesse froide, je n'ai pas soif.

— Le champagne se boit sans soif; allons, ma belle enfant, ne faites pas de manières !

Et il la força à prendre la coupe, malgré son dégoût. Le gérant, à l'autre bout de la salle, ne la perdait pas de vue; elle n'osait refuser...

— Maintenant, dit le Teuton en goguette, à la santé de notre empereur, le vieux Guillaume !

C'était trop exiger de la pauvre enfant. Elle posa sa coupe sur la table de marbre avec une violence telle que le verre se brisa du coup. Le liquoïde mousseux se répandit, inondant les Allemands.

L'un d'eux furieux de cet outrage, lui lança brutalement au visage le contenu de sa coupe.

Elle s'enfuit vers la porte en pleurant, sans entendre les basses injures dont on la poursuivait.

Le gérant bondit à sa rencontre pour l'empêcher de sortir.

— Des excuses à ces Messieurs !

— Des excuses à ces lâches ? Jamais ! fit-elle indignée.

— Ah ! c'est ainsi ? Eh bien ? voici le patron, il va vous régler votre compte lui-même.

Elle se retourna pour voir celui qui arrivait,

lait, la chasser à l'instant même !... Il en avait le droit, étant le maître. Cependant, il ne pouvait se résoudre à user de ce droit.

En une seconde, elle l'avait reconquis tout entier, il la trouvait délicieuse, avec son teint animé, ses beaux yeux qui lançaient des éclairs.

— Elle est vraiment superbe ! pensa-t-il.

— Monsieur, dit-elle d'une voix mordante, épargnez-moi, je vous prie, les gentillesse dont je vous sais capable et rappelez-vous que vous avez sollicité l'honneur d'être l'époux de la pauvre fille que vous allez chasser honteusement aujourd'hui.

— Je n'ai rien oublié, répondit-il, et j'espère vous le prouver avant peu.

— Je ne demande de vous aucune démonstration sympathique; si je vous ai suivi jusqu'ici, c'était pour vous dire quelques vérités un peu dures, mais puisque vous vous montrez courtois, je me tais. Adieu, Monsieur !

— Dans votre intérêt, dit-il en lui barrant précipitamment le passage; ne traversez pas la brasserie... vous vous exposeriez peut-être à de nouveaux désagréments de la part de ceux que vous avez exaspérés; permettez-moi de vous faire sortir par la cour.

— Soit.

Elle le suivit jusqu'au pied d'un petit escalier tournant conduisant au premier étage où il avait son appartement personnel.

— Montez, Mademoiselle, lui dit-il.

— Monter ? pourquoi ? demanda-t-elle en reculant d'un pas.

— Tout simplement parce qu'il n'y a pas de communication directe entre le rez-de-chaussée

et la cour. Ces degrés mènent sur le grand escalier de la maison, par où vous pourrez redescendre jusqu'à la porte cochère sans être vue.

Elle hésita, craignant un piège.

— Au surplus, ajouta-t-il, si ma proposition ne vous convient pas; vous pouvez passer par la brasserie, mais ce sera à vos risques et périls.

Elle l'examina un instant; il était usé avant l'âge par la vie de débauche dans laquelle il s'était jeté à corps perdu depuis son arrivée à Paris; il lui parut si faible, si chétif, si peu redoutable qu'il lui inspira plus de dédain que de crainte.

Il était peut-être sincère d'ailleurs, et rien ne prouvait qu'il méditât quelque mauvais projet à son égard.

— Veuillez monter devant, Monsieur, murmura-t-elle, je vous suis.

En haut de l'escalier se trouva une trappe qu'il souleva.

Cette trappe donnait accès dans un petit fumoir oriental d'une élégance criarde, entouré de divans aux coussins moelleux.

Il marcha droit à l'unique porte de la pièce.

— C'est par là, dit-il qu'on sort sur le palier.

Tout à coup, il prit une mine désappointée.

— Quel ennui ! fit-il, cette porte est fermée à double tour et je n'ai pas la clef; ce n'est qu'un léger retard pour vous, Mademoiselle; la clef est restée en bas; je vais ordonner qu'on me la monte sur-le-champ.

(A suivre). VSIRVEN. ET A SIÉGEL.



Les porcs gras de 45 à 48 fr. les 50 kil.  
Les oies de 12 à 16 fr. la paire.  
Les canards mulâtres de 6,50 à 7,50 la paire.

**Duravel**

La foire dite des oies n'a pas été belle, elles se vendaient de 13 à 16 fr. la paire.  
Les porcs gras de 44 à 45 fr. les 50 kil.  
Les bœufs et les moutons aux prix ordinaires.  
Les poules de 2,50 à 5 fr. la paire.  
Les canards de 7 fr. à 7,50 la paire.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Tournées artistiques de M. St-Omer

Dimanche 25 octobre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

**NINICHE**

Comédie-Opérette en 3 actes de MM. Hennequin et Millaud, musique de M. Boulard

M<sup>lle</sup> Jane SEIGNARD

Remplira le rôle de NINICHE

Les Boussigneul

Comédie-Opérette en 3 actes

**VITICULTURE**

**Concours de vignobles**

Dans sa séance du 17 octobre, la Société agricole et industrielle du Lot, a décerné les primes proposées et inscrites au programme qu'elle avait publié avec approbation de M. le Préfet du Lot, ainsi qu'il suit :

Classement de vignobles ayant pris part au concours

Vignes américaines et franco-américaines. — 1<sup>re</sup> prime de 300 fr. (ex-æquo), à MM. Pagès-Duport, à Albas, et Murat, à Saint-Médard; 2<sup>e</sup> prime de 200 fr. (ex-æquo), à MM. Frère Vincent-de-Paul, à Arnis-Cahors, et Combes à Vire; 3<sup>e</sup> prime de 100 fr. (ex-æquo), Avezou, à Bagat, et Guilhou, au Bocs-Luzech.

Rappel de prime : M. Clédél, à la Masse-Les-Junies.

Mentions honorables. — 1<sup>re</sup> mention, M. Rouges, à Montlauzun; 2<sup>e</sup> mention, M. Henras, à Mercuès; 3<sup>e</sup> mention, M. Paillet, à Lauzès; 4<sup>e</sup> mention, M. Blanc, à Cahors.

Vignes françaises conservées

1<sup>re</sup> prime de 200 fr. à M. le docteur Cassaignes à Duravel; 2<sup>e</sup> prime de 120 fr. à M. Delbreil, au château de Caix-Luzech; 3<sup>e</sup> prime de 80 fr. à M. Péliissié à St-Vincent.

Mentions honorables. — 1<sup>re</sup> mention à M. Estang, à Cénac-Albas; 2<sup>e</sup> à M. Lafon à Luzech.

Primes accordées aux vieux serviteurs des deux sexes

1<sup>re</sup> catégorie. — 1<sup>re</sup> prime de 60 fr. à M. Bouygués, Jean, à Pay-l'Évêque; 2<sup>e</sup> de 40 fr. à M. Rey, Jean, à Lebreil; 3<sup>e</sup> de 30 fr. à Bru, Hilarion, à Duravel.

2<sup>e</sup> catégorie. — 1<sup>re</sup> prime de 30 fr. à Mlle Bas, Antoinette, à Labastide-du-Vert; 2<sup>e</sup> de 25 fr. à Mlle Tuilier, Elisabeth, à Marminiac; 3<sup>e</sup> de 20 fr. à Belmont, Marie, à St-Cirq-Lapopie; 3<sup>e</sup> de 15 fr. à Mlle Esquien, Jeanne, de Cabrerets.

Plantations d'arbres forestiers

Prime de 60 fr. à M. Campagnac, propriétaire à Courbenac-Puy-l'Évêque.

Plantations de chênes truffiers

Prime de 100 fr. à M. Verdié à Marminiac. Rappel de prime à M. Lavergne à Marminiac.

Granges perfectionnées

Prime de 100 fr. à M. Mathaly, St-Cernin.

**Moyen d'éviter l'asphyxie**

DANS LES CUVES

Le docteur Georges Bourgougnon, de Montrichard (Loir-et-Cher), adresse au Petit Journal la lettre suivante :

Tous les ans, à pareille époque, les journaux ont enregistré la mort de pauvres gens asphyxiés en descendant dans des cuves.

Le raisin, par sa fermentation, produit de l'acide carbonique, gaz mortel à respirer et dans lequel toute lumière plongée est éteinte. L'acide carbonique étant plus lourd que l'air reste dans la cuve en plus ou moins grande quantité, suivant qu'elle est plus ou moins pleine de raisin. C'est donc quand elle n'est pleine qu'à moitié ou au quart qu'il s'en rencontrera le plus.

L'excès du gaz s'échappe en coulant en nappe par-dessus le bord, à la manière d'un liquide, avec une odeur piquante qui vous prend au nez si vous vous en approchez; puis il se répand dans la cuve, et si cette cuve est située en contre-bas du sol extérieur, il s'y accumule jusqu'à ce niveau.

Avant de descendre dans une cuve assurez-vous donc qu'elle ne contient pas d'acide carbonique. Pour cela abaissez jusque sur le raisin une lu-

mière suspendue par une corde ou mieux un fil de fer.

Si la lumière ne s'éteint pas, nul danger.

Si elle s'éteint, il y a péril de mort à descendre.

C'est le cas d'employer le moyen suivant :

Faites le tour de la cuve, en vous servant d'une échelle, et battez énergiquement pendant deux ou trois minutes l'air de l'intérieur avec une poche, un tablier ou une pièce de gros linge.

Le gaz se trouvant de la sorte chassé, la lumière peut être impunément descendue jusque sur le raisin et ne s'éteint plus. Preuve que tout danger a disparu.

Si vous avez à porter secours dans une cuve à un asphyxié, commencez d'abord par l'opération sus-indiquée. Sinon au lieu d'une victime vous en compterez successivement plusieurs.

Si le gaz s'est accumulé dans une cave située en contre-bas du sol extérieur, balayez-le vigoureusement par le même procédé, en ayant soin de descendre progressivement et en évitant de vous baisser.

Puissions-nous par ce moyen simple et pratique, et à la portée de tous, contribuer à sauver l'existence des tireurs de cuve.

**Variétés**

**Miers et ses environs**

Avec ces belles journées dont nous favorise le mois d'octobre, on est heureux de rencontrer, en se dirigeant vers le Midi, des sites qui rappellent notre frais et verdoyant Limousin. Aussi est-ce avec une joie inexprimable qu'en parcourant les bords de la Dordogne, si pittoresque depuis sa naissance, dans les massifs du Mont-Dore, je suis tombé dans un oasis en plein causses dans le Lot, à quatre heures de Limoges.

Je veux parler de Miers-Alvignac; — de ces deux bourgs charmants, entourés de leurs bouquets de noyers, et entre lesquels, à égale distance de l'un et de l'autre, se trouve une source minérale des plus utiles et qui, comme les femmes honnêtes, n'a jamais fait de bruit autour d'elle. Fort heureusement que des Parisiens, en furetant, l'ont rencontrée sur leur route et sont en voie de la faire sortir de son rôle modeste. Un éminent médecin spécialiste, M. Constantin Paul, est venu sur les lieux, a bu à la fontaine, a analysé ses eaux, a admiré le paysage, a largement respiré l'air pur de l'oasis, et, en la quittant, il a annoncé aux habitants qu'ils devaient s'attendre à voir transformer leur pays. Et de fait on a vu cette année, par extraordinaire, des familles entières quitter en juillet et en août les bords de la Seine pour s'installer pendant plusieurs semaines dans les hôtels et les maisons meublées, alors que, jusqu'à présent, à peine si les habitués des eaux de Miers faisaient là une station de huit ou dix jours. Certains médecins de Limoges, et des plus distingués ont engagé également leurs malades à séjourner longtemps à Miers, et tous se sont bien trouvés de l'eau, de l'air et des promenades aux environs de la source.

Pour mon compte, je n'ai pas perdu mon temps, et j'ai fait autour de Miers et d'Alvignac des excursions aussi agréables et aussi étonnantes qu'en Suisse et dans les Pyrénées. A l'inverse des pays alpestres, dans le Lot, la grandeur et beauté de la nature se trouvent en bas. Ce n'est pas en haut qu'il faut regarder : il ne faut pas monter, il faut, au contraire, descendre ou jeter ses regards au-dessous du sol. Et alors l'on voit à ses pieds des gouffres béants, des gorges prodigieuses, des vallées riches, larges, majestueuses.

Il serait trop long d'énumérer les nombreuses excursions que comporte la petite station de Miers-Alvignac ! Chaque se dit en descendant à l'hôtel Branche-Lescure ou à l'hôtel Carbois, qu'il va périr d'ennui, et quand il rentre au foyer domestique, le buveur s'aperçoit qu'il n'a pas vu ceci, qu'il n'est pas allé là, et tremble de ne pouvoir revenir l'année suivante pour pouvoir poursuivre le cours de ses intéressantes promenades.

A vrai dire, soit à Alvignac, soit à Miers, il n'y a à admirer que la fraîcheur du paysage, entouré de toute part de causses nus et presque chauves; ce sont de petites vallées, de petits ruisseaux, des bouquets de chênes, des champs encadrés de noyers ronds, verts, ombreux; des prairies parsemées de fleurs odorantes, bornées par des haies de noisetiers tout comme en Limousin. Ces deux petites communes, placées sur un sol argileux, dit *Lamargue*, ne ressemblent pas mal à certains paysages de la Haute-Vienne, les bassins de la Briance ou du Vincou. Mais dès qu'on sort de leur territoire qui n'occupe pas plus de deux lieux carrés, on se trouve en plein causses, c'est-à-dire dans le pays des surprises, des gouffres, des cavernes préhistoriques, des grottes.

Nous ne dirons rien de Rocamadour, qui a son histoire et sa réputation à part. Aux pèlerins pieux à vanter les charmes et les mérites de cet antique pèlerinage ! Mais outre les sanctuaires et le château des Pères, le touriste ne saurait

trop admirer, du haut des terrasses suspendues au-dessus du vide, la profondeur de la vallée de l'Alzou qui était rivière en quittant Gramat, et qui après avoir fait mouvoir de nombreux moulins, se perd comme tant d'autres, dans une *higue* pour aller avec d'autres ruisseaux, également perdus, fournir à deux lieues de là la rivière de l'Hoïs ! — Quel curieux spectacle que l'Hoïs, sortant de deux cuvettes au fond d'une vallée profonde des Causses, large, profonde et pouvant porter bateau à sa source, comme la Tardoire sortant des souterrains de Magnac-Touvre !

De quelque côté que vous dirigiez vos pas, vous trouvez des grottes et des cavernes où se perdent des ruisseaux : Réveillon, près des beaux platanes de Saignes, à la grotte de la Pucelle; au gouffre de Roc-de-Corne près de Montvalent, les ruisseaux disparaissent subitement. Dans les causses au village de Magnac, à Autoire et en cent autres lieux, les grottes sont tapissées de stalactites et de stalagmites dont les cristaux brillent de feux étincelants, à la lueur des torches.

(A suivre).

**CONFÉRENCE**

Sur les Chemins de fer à Navires et l'achèvement économique du Canal de Panama, faite à l'Exposition du Travail

PAR AMÉDÉE SEBILLOT

Ingénieur civil

Messieurs,

Les explications que j'aurai l'honneur de vous donner comprendront trois points principaux :

1<sup>o</sup> Le but et l'utilité des chemins de fer à navires et de la nouvelle industrie du transport des grandes masses sur voies ferrées ;

2<sup>o</sup> La description du système des voies ferrées pour le transport des grandes masses et du matériel de transport ;

3<sup>o</sup> La certitude absolue de pouvoir, à l'aide de ce moyen, terminer le canal de Panama avec une dépense qui n'excèdera pas 250 millions.

Le but des chemins de fer à navires est de substituer les voies ferrées aux canaux maritimes toutes les fois que ceux-ci rencontreraient, dans leur exécution, des difficultés trop grandes ou des obstacles insurmontables dans les limites de dépense que peuvent comporter ces entreprises.

Ce cas est très fréquent, car généralement les voies navigables à réunir sont séparées par des terrains accidentés.

Suez est une exception : le peu d'élévation des terrains et leur nature friable, a rendu facile l'exécution d'un canal à niveau, qui était la solution la plus rationnelle.

Mais il n'en est presque jamais ainsi.

Déjà, à Panama, les difficultés s'accroissent, tant par suite de l'élévation de l'arête montagneuse que par suite de la nature des terrains, composés de roches souvent très dures, alternant avec des couches de terrains peu consistants, ce qui aggrave la difficulté.

Mais il y a d'autres exemples encore plus frappants des difficultés que rencontre l'exécution des canaux maritimes; j'en citerai quelques-uns.

Ainsi la jonction désirable entre le Danube et l'Adriatique rencontrerait des terrains à l'altitude minimum de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer; de plus, cette région est très tourmentée et rocheuse, l'eau d'alimentation rare, de telle sorte qu'il est impossible de songer à un canal à niveau ou à écluses.

Il en est de même de l'isthme de Kra, dans la péninsule du Malacca; ce projet a fait l'objet d'une société d'études, qui y a envoyé une mission; les ingénieurs qui la composaient ont reconnu une altitude de 250 mètres et conclu à l'abandon de l'entreprise.

Les chemins de fer à navires rendraient ces entreprises possibles, car, ainsi qu'on le verra par les dispositions adoptées, ils permettent de franchir des rampes et des courbes qui rendent l'exécution de ces voies aussi facile que celle d'un chemin de fer ordinaire.

Dans l'ordre d'idées des communications fluviales, je citerai le projet de jonction du Don au Volga, dont une étude très complète a été faite par un ingénieur de grand mérite, M. Léon Dru; le relief du sol offre une grande analogie avec celui de Panama; l'auteur du projet a dû admettre de nombreuses écluses, et le prix des travaux reste considérable; il trouverait certainement un avantage considérable à tout point de vue, à se servir de ce nouveau mode de transport.

Plus près de nous encore, le chemin de fer à navires trouvera une application utile pour mettre en communication l'Oise, le canal de l'Ourek et la Villette, en reliant de plus le réseau navigable du Nord à ceux de l'Est et du Centre, alors qu'un canal eût présenté des difficultés presque insurmontables.

Je pourrais multiplier ces exemples, les isthmes sont nombreux sur la carte du globe, car on peut appeler isthme toute portion de terre qui sépare deux mers, deux fleuves, deux réseaux navigables ou bien une grande ville de la mer;

mais ces exemples suffisent pour montrer le nombre et l'importance des applications de la nouvelle industrie.

Du reste, ce ne sont plus là des conceptions théoriques, car, si l'idée est française, elle reçoit ses premières applications en Amérique.

Le chemin de fer à navires de l'Isthme de Chignecto, au Canada, est établi sur 27 kilomètres pour le transport de navires de 2,000 à 3,000 tonneaux; ce chemin de fer qui sera bientôt complété, reviendra à peu près à un million par kilomètre, et ce premier exemple doit être suivi de plusieurs autres entreprises, sur la rivière Columbia dans l'Orégon, entre le lac Huron et le lac Ontario, entre le lac Michigan et le Mississipi. L'utilité des chemins de fer à navires est donc pratiquement démontrée et ils sont appelés, dans l'avenir, à de grandes et utiles applications.

Je passe à la description des dispositions auxquelles je me suis arrêté pour réaliser le transport des grandes masses sur voie ferrée.

Je n'entrerai pas dans le détail des transformations nombreuses que le projet a subies depuis son origine; je me bornerai à dire qu'après des combinaisons compliquées, le type définitif, ainsi qu'il arrive souvent, a été ramené à la forme simple d'une immense locomotive disposée pour pouvoir aller chercher les navires sous l'eau, les charger, les transporter et les remettre à flot sans aucune manœuvre.

C'est ce type que je décrirai sommairement.

Le dock, qui est en même temps porteur et locomoteur, se compose d'un caisson métallique supporté par des roues, les parois verticales du caisson ont une capacité suffisante pour y loger le mécanisme moteur.

(A suivre.)

**A LOUER**

UN APPARTEMENT

RESTAURÉ A NEUF

Maison LUTZY, aux Hortes

**Depuis la campagne de 1870**

Vern (Ille-et-Vilaine), le 16 février 1891. — Je souffrais d'une diarrhée chronique depuis la campagne de 1870; je pris des Pilules Suisses pendant 8 jours consécutifs, et je fus complètement guéri. J'avais aussi des douleurs dans les côtés et dans le dos, elles ont complètement disparu par l'usage de vos bonnes Pilules Suisses. Je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) MOTTARD, facteur des Postes

**VICHY** SOURCES de l'ÉTAT  
Célestins - Grande-Grille  
Hôpital - Hauterive  
Puisées sous la surveillance de l'Etat.

**Bourse de Paris**

Cours du 19 octobre 1891

**RENTES**

3 0/0 perpétuel.....compt.	96 10
3 0/0 amortissable.....compt.	95 10
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	96 50
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 90

**BULLETIN FINANCIER**

du 19 octobre 1891

La séance de samedi ne pouvait guère faire prévoir la faiblesse d'aujourd'hui. Presque toute la cote est lourde entraînée par le recul de certaines valeurs. C'est toujours de l'étranger que nous vient la réaction. On parle de nouveau d'une augmentation possible du taux de l'Escompte à la Banque d'Angleterre.

Avec la fin de l'année, la bourse a besoin de ménagements et il y aurait danger, comme nous l'avons déjà dit à vouloir trop brutiquer la hausse.

Le 3 0/0 finit à 95.10. Après bourse, il faiblit à 95,97 1/2. Le nouveau cote 95.10.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont lourdes ce qui ne s'explique guère après le succès de l'émission du crédit Foncier et de l'emprunt russe.

Le Crédit Foncier revient à 1252.50. La Banque de Paris note 763.75. Le crédit Lyonnais finit à 801 25.

Les fonds étrangers sont loin d'être brillants, l'Italien fait assez bonne figure à 90.20, mais la rente extérieure est très mauvaise, motifs la hausse du change.

En Banque, les valeurs minières de cuivre sont de plus en plus offertes. L'Alpine se trouve entraînée par la réaction générale. L'action Explosif Fortis est à 35.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AU PROPHÈTE PLANACASSAGNE

Boulevard Gambetta, 91, en face le Monument CAHORS

Fabrique de couronnes funéraires

EN PERLES, MÉTAL ET IMMORTELLLES Réparation de vieilles couronnes

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

La petite Carte de poche DU LOT

Bibliographie

Les publications populaires en livraisons ou en séries sont généralement si défectueuses au point de vue des dessins, de l'impression et du papier, qu'elles ne valent pas la peine d'être conservées pour former des volumes ; aussi les éditeurs Charpentier et Fasquelle répondent-ils au désir d'un public nombreux en offrant au lecteur, malgré un prix peu élevé (cinquante centimes la série), une édition artistique dans toute l'acceptation du mot ; car, non seulement le maître Gustave DORE a composé spécialement pour cette publication soixante grands dessins, mais la gravure en a été faite d'une manière tout à fait remarquable et le tirage hors texte est exécuté soigneusement sur beau papier vélin. Chaque série à cinquante centimes comprend deux de ces planches d'une réelle valeur artistique. Quant à la partie texte, elle est irréprochable, tant au point de vue typographique qu'à celui du tirage et du papier. On ne pouvait trouver un ouvrage plus digne d'être présenté sous cette forme que le Capitaine Fracasse, cette œuvre si intéressante et si littéraire dont l'éloge n'est plus à faire — ce livre de Théophile GAUTHIER étant un des premiers à placer dans toute bibliothèque. L'ouvrage sera complet en 31 séries. Il paraît une série par semaine. La première série est vendue, à titre de spécimen 10 centimes au lieu de 50 centimes.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 18 octobre 1891 : D. Riche : La Chambre n° 13. — Pierre Maël : Quand on aime (suite). — Fabre : Mademoiselle de Malavieille (suite). — B. Allard : Les Flibustiers (suite). — André Valdès : Les Trésors des Vaincus (suite). — Alexis Bouvier : Les de Berny (suite).

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35<sup>e</sup> années. — Sommaire du numéro du 17 octobre 1891. — Gravures : M. le Président Carnot dans son cabinet de travail. — M. Parnell, le patriote irlandais. — Charles I<sup>er</sup>, roi de Wurtemberg, décédé, et Guillaume II, son successeur. — Mlle Sanderson, la « Manon » de l'Opéra-Comique. — Les ministres à Marseille posant la première pierre des travaux d'assainissement. — L'empereur François-Joseph à l'Exposition à Prague. — Les inondations en Espagne. — Lancement d'un cuirassé à Bilbao.

— A propos du centenaire de Christophe Colomb : La maison de l'Amiral, habitée par lui. — Beaux-Arts : Les Adieux, tableau de Penfold. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Chronique musicale et dramatique. — Mondains et mondaines, par Etincelle. — Nos contemporains chez eux : M. Carnot, par Lenôtre. — Nouvelle : Gros livres et petits pinceaux, par Gustave Gueswillers. — Nos gravures. — Echees, par Rosenthal. — Sport, récréations, rébus, etc. Le supplément contient : La poste à travers les âges (suite), par Pierre Zaccane, avec nombreuses illustrations. Le numéro 50 centimes.

Le MAGAZINE FRANÇAIS ILLUSTRÉ. — Publication mensuelle. — Sommaire du numéro d'octobre : — Texte : Barcei, par Marie Krynska. — Pierre et Madelon, par la comtesse de Chambrun. — Les grands poètes de la Pologne, par Ladislas Mickiewicz. — Le dévouement d'Yvonnet, par Mary Summer. — Paris : Fêtes, jeux et divertissements parisiens à travers les âges, par Marc Saint-Léger. — Guerre et Révolution, par J.-B. Franc. — Sonnet à Jeanne d'Arc, par Charles de Rouvre. — Les éléphants, par G. de Cherville. — Les plages normandes, par Ariste Dody. — Provocation aux échecs, par Paul Viteau. — Les mois parisiens : Octobre, par E. Jaubert. — Chanson, par Jean Moréas, avec musique de Quittard. — Harper's Magazine, par Fellow. — Histoire sans paroles, par Gamberini. — Evénements du mois. — La vie à Paris, par Jacques Lozère. — Revues : littéraires, des périodiques français, des périodiques étrangers, des conférences, musicale, des divertissements de Paris, dramatique, théâtrale (chronique), mondaine, de la mode, bibliographie, financière. — Jours d'automne. — Conseils pratiques. — Jeux.

Illustrations : de MM. Amoretti, Barabandy, Bassan, Besnard, Bombed, Boulanger, Décopez, Faucher-Gudin, Léofanti, Marius Léger, Lunel, Merwart, Oscar Mélivet, Monchablon, Morel, Prunaire.

Bureaux : 45, rue Laffitte, Paris. Le numéro : 1 fr. 25, en vente chez tous les libraires. — Abonnements : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. ; trois mois, 4 fr. 50.

AUDOUARD Chirurgical-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.  
Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.  
Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.  
Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre.

La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

HONORÉ Photographie  
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77  
CAHORS

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES  
12 pages - 15 centimes  
plus complet que les journaux à 25 cent.  
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale par M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLON. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2<sup>fr</sup> 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5<sup>fr</sup>. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste en timbres aux Editeurs : IMANS & C<sup>ie</sup>, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.  
NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES  
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaires, etc.  
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France  
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
De Paris à la frontière 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES  
15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée  
Le 1<sup>er</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratuit à PARIS, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir le 1<sup>er</sup> liv.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 30	PARIS. — D.	5 <sup>h</sup> 50 s.	12 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Mercure...	6 54	1 4	6 53	— Expres.	7 40	12 45	12 45
Arrêt Douelle	6 58	1 4	6 57	BORDEAUX. — D.	8 30	3 30	9 5
Parnac...	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 53	3 30	9 5
Luzech...	7 11	1 22	7 11	Fumel...	8 44	3 30	9 11
Castelfranc...	7 25	1 35	7 23	Sotrac-Touzac	8 51	3 30	9 23
Arr' Prayssac	7 28	1 35	7 26	Duravel...	8 59	3 30	9 31
Puy-l'Évêque...	7 35	1 46	7 34	Puy-l'Évêque...	9 6	4 8	9 35
Duravel...	7 43	1 54	7 41	Arr' Prayssac	9 13	4 8	9 42
Sotrac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Castelfranc...	9 19	4 23	9 48
Fumel...	8 8	1 13	7 58	Luzech...	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac...	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX. — S.	8 11	1 4	8 4	Arrêt Douelle	9 42	4 50	10 11
PARIS. — Arr.	11 37	4 37	10 21	Mercure...	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 25	CAPDENAC. D.	7 47	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 25
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadelleine...	7 59	11 54	5 34
Arcambal...	8 4	12 4	6 9	Toirac...	8 10	12 18	5 46
Vers...	8 12	12 21	6 15	Montbrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry...	8 20	12 35	6 23	Cajarc...	8 30	12 52	6 5
Conduché...	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 36	6 15
St-Cirq, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 36	6 25
Cajarc...	8 48	1 35	6 21	St-Cirq, halte.	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 34	Conduché...	9 5	1 55	6 39
Cajarc...	9 8	2 10	6 41	Saint-Géry...	9 18	2 22	6 53
Montbrun, hal.	9 18	2 25	6 54	Vers...	9 23	2 35	6 58
Toirac...	9 27	2 45	7 5	Arcambal...	9 31	2 56	7 6
Lamadelleine...	9 39	3 10	7 15	Cabessut, halte.	9 41	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.